

MODALITÉS DE SÉLECTIONS 2020

Règles communes à toutes les Grandes Epreuves Fédérales :

- L'inscription se fait directement sur Espace Tri 2.0 au minimum 6 jours avant la compétition.
- Pourront participer et prétendre à un classement ou titre du championnat de France, régional ou départemental, uniquement les athlètes pour lesquels la demande de licence compétition Fédération Française de Triathlon aura été validée informatiquement dans l'application fédérale par la ligue régionale :
 - o en cas de mutation : au plus tard le 31 janvier de la saison en cours,
 - o en l'absence de mutation : au plus tard 15 jours avant l'épreuve concernée
- L'ensemble des participants d'un même club porteront la même tenue de leur club durant la course et sur le podium.
- Les champions (nes) de France sont tenus de revêtir ce maillot sur le podium protocolaire.
- Lors d'épreuves décernant plusieurs titres de catégories différentes (Elite, U23) un même concurrent U23 peut être classé en catégorie Elite et U23.
- Le titre de «Champion de France» individuel et Bike & Run ne peut être délivré qu'aux licenciés « compétition » de la Fédération Française de Triathlon et de nationalité française ou aux licenciés de la Fédération Tahitienne de Triathlon et de nationalité française.
- Les titres de « Champion Régional », « Champion Départemental » individuel et Bike & Run ne peuvent être délivrés qu'aux licenciés «compétition» de la Fédération Française de Triathlon et de nationalité française affiliés auprès de la ligue concernée ou d'un club du comité départemental concerné.
- Les titres de « Champion Régional des Clubs », « Champion Départemental des Clubs » ne peuvent être délivrés qu'aux équipes composées de licenciés « compétition » de la Fédération Française de Triathlon d'un même club affilié auprès de la ligue concernée ou d'un club du comité départemental concerné.

Ces modalités sont soumises à la Réglementation Sportive et peuvent donc évoluer au cours de la saison.

Courses soumises à des quotas :

- Les divers quotas de qualifiés individuels et clubs sont calculés annuellement proportionnellement au nombre de licenciés validés dans Espace Tri 2.0 au 31 janvier de l'année en cours dans chaque ligue régionale. Chaque ligue définit son mode de sélection, et le nombre d'athlètes qu'elle sélectionne, dans la limite des quotas.
- L'interlocuteur des ligues est la Commission Nationale des Grandes Epreuves. Elle transmet aux ligues régionales, pour le 15 février, les quotas pour chacune des catégories d'âge et de sexe. Ce quota est saisi dans Espace Tri 2.0 pour chaque épreuve.
- Les ligues pré-inscrivent, sur Espace Tri 2.0, les athlètes sélectionnés à la date communiquée par la Commission Nationale des Grandes Epreuves (spécifique à chaque championnat). L'inscription est du ressort du club.
- Le «qualifié d'office» est soumis au paiement du droit d'inscription et cette qualification n'attribue aucun droit particulier à l'intéressé(e).

Championnat de France Individuel de Triathlon et Duathlon S

Cette année les Championnats de France sont ouverts à tous

1 titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la course et des vainqueurs par catégorie d'âges seront récompensés.

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur

Duathlon **Le 2 Mai à NOYON (60)**

Triathlon **Le 28 juin à PLENEUF VAL ANDRE (22)**

Championnats de France individuel de Cross Triathlon

1 titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la course et des vainqueurs par catégorie d'âges seront récompensés.

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur

Le 30 Aout à JEUMONT (59)

Championnats de France individuel distance L de Triathlon et Duathlon

Les Championnats de France de Triathlon et de Duathlon Distance L ou supérieure sont ouverts aux catégories Séniors et Vétérans licenciés F.F.TRI. « Compétition ».

1 titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la course et des vainqueurs par catégorie d'âges seront récompensés.

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur

Duathlon : **Le 26 Avril à DOUAI (59)**

Triathlon : **Le 31 Mai à CAGNES SUR MER (06)**

Championnat de France de l'Aquathlon

Les Championnats de France d'Aquathlon sont ouverts aux catégories Séniors et Vétérans licenciés F.F.TRI. « Compétition ».

1 titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la course et des vainqueurs par catégorie d'âges seront récompensés.

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur

Lieu : **Le 18 Juillet à ANGERS (49)**

Championnat de France de Bike & Run

Condition de participation :

- Les équipes, mixtes ou unisexes, seront constituées de deux personnes issues du même club.

Tous les membres d'une même équipe doivent porter la **même tenue** aux couleurs et au **nom de leur club**. Dans le cas contraire, le départ leur sera interdit.

La permutation des équipiers est totalement libre (lieu et mode de transmission du vélo) sur l'ensemble du parcours, mais les équipiers ont l'obligation de passer côte à côte dans des zones de contrôle précises imposées par l'organisation.

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur

Lieu : **Le 8 mars à SAINT OMER (62)**

Championnat de France des jeunes de Triathlon

La ½ finale pour la Ligue Île-de-France se déroulera à sur l'Île aux Loisirs de Verneuil le 17 mai 2020

Pour les ½ finales du Championnat de France Individuel des Jeunes de Triathlon (ouvertes aux catégories benjamin à junior).

Un classement club sera établi dans chacune des catégories (Minimes, Cadets et Juniors – Homme et Femme).

Championnat de France : **Le 7 juin à MONTCEAU LES MINES (71)**

Championnat de France de Triathlon Zone Nord (Liges Hauts de France et Ile de France)

Les quotas 2019

	<i>Filles</i>	<i>Garçons</i>
<i>Minimes</i>	27	31
<i>Cadets</i>	26	28
<i>Juniors</i>	26	25

Championnat de France des jeunes de Duathlon

La course sélective se déroulera le 22 Mars à Bretigny

Critères de droit

- Toutes les places attribuées à la Ligue sauf une place à discrétion du Conseiller Technique seront distribuées lors du sélectif Île-de-France (hors qualifié d'office).
- Être sur les listes Haut Niveau

Autres critères par ordre de priorité

- 1) résultats sur le sélectif
- 2) résultats sur les épreuves jeunes en Ile de France, duathlon sur route plus particulièrement.

La liste des sélectionnés sera publiée, le 24 mars

Championnat de France : **Le 2 Mai à NOYON (60)**

Les quotas 2019

	Filles	Garçons
Minimes	17	21
Cadets	16	18
Juniors	16	14

Championnat de France des jeunes d'Aquathlon

Les benjamins ont accès au Championnat de France d'Aquathlon.

Le sélectif se déroulera le 14 juin à Meaux (77)

Critères de droit

- Toutes les places attribuées à la Ligue sauf une place à discrétion du Conseiller Technique seront distribuées lors du sélectif Ile de France (hors qualifié d'office).
- Être sur les listes Haut Niveau

Autres critères par ordre de priorité

- 3) résultats sur le sélectif
- 4) résultats sur les épreuves jeunes en Ile de France,

Lieu : **Le 18 Juillet à ANGERS (49)**

Les quotas 2019

	Filles	Garçons
Benjamins	16	17
Minimes	16	19
Cadets	15	17
Juniors	16	15

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS

Championnat de France des Clubs de Relais Mixte de Triathlon

Les clubs devront engagés 4 équipiers (2 filles, 2 garçons), ordre de départ Femme, Homme, Femme, Homme sur une distance XS
Le sélectif se déroulera le 3 mai à Torcy

Le 28 juin à PLENEUF VAL ANDRE (22)

Championnat de France des Raids - Jeunes

Pas de sélectif

Le 25 et 26 Avril à NONTRON (24)

Championnat de France des Raids - Adultes

Pas de sélectif

Le 10 et 11 Octobre en Drôme Ardèches

Championnat de France de Swimrun

Pas de sélectif

Le 18 Octobre à BEAULIEU SUR MER (06)

Coupe de France de Triathlon & Duathlon

Les clubs masculins et féminins de la 1ère et 2ème division de l'année considérée peuvent inscrire une deuxième équipe uniquement composée d'athlètes n'ayant participé à aucune étape de Division 1 ou de Division 2 avant la Coupe de France des clubs, sous réserve de qualification par leur ligue régionale. Cette règle ne s'applique pas pour les licenciés jeunes et de nationalité française.

Trois à cinq concurrent(e)s constituent l'équipe de course, dont obligatoirement au moins un athlète de nationalité française au départ.

Chaque club présente ses athlètes dans la même tenue de présentation et de compétition aux couleurs et au nom du club.

Le départ est normalement donné toutes les minutes dans l'ordre inverse au classement de la précédente Coupe de France. Les dix (10) derniers clubs partent avec un écart de deux minutes.

Qualificatifs

Coupe de France de Duathlon : Lieusaint - Carré de Sénart (77) 8 mars

Coupe de France de Triathlon : Verneuil (78) le 17 Mai

Les équipes féminines et masculines gagnantes du Championnat d'Île de France de Duathlon et de Triathlon 2019 sont qualifiées pour la Coupe de France 2020

Duathlon

Equipe féminine : SENART SAVIGNY TRIATHLON

Equipe masculine : SENART SAVIGNY TRIATHLON

- *Quota 2019 12 équipes féminines et 12 équipes masculines*

Triathlon

Equipe féminine : COURBEVOIE TRIATHLON

Equipe masculine : ISSY TRIATHLON

- *Quota 2019 12 équipes féminines et 12 équipes masculines*

Challenge National des Clubs de Triathlon Masters

Chaque club peut inscrire directement une équipe par catégorie (homme, femme et mixte).

Chaque club présente ses athlètes dans la même tenue de présentation et de compétition aux couleurs et au nom du club.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE TRIATHLON DE DIVISION 3 (D3)

Le Championnat de France des clubs de Triathlon de D3 se dispute sur la formule d'élimination directe sur trois niveaux consécutifs :

- Niveau 1 : sélection régionale, Versailles le 17 mai
 - o Quota 2019 13 équipes féminines et 13 équipes masculines
- ½ finale « Zone Nord », **Le 13 Juin à FOURMIES (59)**
- Finale **SAINT PIERRE D'ALBIGNY (73)** le 29 Aout

Cas des clubs de D1 et de D2 de Triathlon

Les équipes engagées en D3 par les clubs de D1 ou de D2 ne peuvent être composées que de concurrents n'ayant participé à aucune étape de D1 ou de D2 de Triathlon, avant la ½ finale pour participer à celle-ci, ou de la finale pour cette course. Cette règle ne s'applique pas pour les licenciés jeunes et de nationalité française.

Leur classement à l'issue de la finale nationale de D3 ne leur permet pas d'accéder en D2.

Sur la demi-finale et la finale, les clubs pourront inscrire **cinq concurrent(e)s maximum constituant l'équipe de course**, dont au minimum trois athlètes de nationalité française, présents sur la ligne de départ.

Les clubs labellisés à minima « École de Triathlon** » pourront également inscrire **deux concurrent(e)s maximum de catégories cadet** (selon le format de course), **junior ou U23** qui devront obligatoirement être de nationalité française. Ils ne participeront pas au classement club et leur emplacement dans le box de départ et dans l'aire de transition devra être différent de celui de l'équipe de référence.

Pour la D1,D2,D3, seuls les athlètes licenciés au plus tard le 31 janvier 2014 peuvent courir.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DUATHLON - DIVISION 3 (D3)

Le Championnat de France des clubs féminins de Duathlon de D2 D3 se dispute sur la formule d'élimination directe sur trois niveaux consécutifs

- Niveau 1 : sélection régionale : **Le 5 avril à Meaux (77)**
-
- o *Quota 2019 13 équipes féminines et 13 équipes masculines*
- ½ finale **Le 24 Mai à LOMME (59)**
- Finale **Le 27 Septembre à ARTHON (36)**

Règles de montée / descente

À l'issue de la dernière étape du circuit considéré, les montées / descentes sont établies selon le tableau ci-dessous :

		Hommes	Femmes
TRIATHLON	Descente de D1	3 clubs	3 clubs
	Montée de D2	3 clubs	3 clubs
	Descente de D2	3 clubs	3 clubs
	Montée de D3	3 clubs	3 clubs
DUATHLON	Descente de D1	3 clubs	3 clubs
	Montée de D2	3 clubs	3 clubs
	Descente de D2	3 clubs	3 clubs
	Montée de D3	3 clubs	3 clubs

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES LIGUES RÉGIONALES

Il se dispute sur un Triathlon Distance XS avec aspiration abri selon la formule de course « équipe en Relais » de quatre concurrents. Chaque Ligue Régionale sélectionne selon les critères ci-dessous les quatre concurrents de l'équipe, deux filles et deux garçons.

Critères de droit

- Aucun

Autres critères

- Résultats sur l'ensemble de la saison et au vu de la spécificité de la course
- Du suivi de l'entraînement durant l'été

Lieu : **Le 19 Juillet à ANGERS**

Championnats de France des clubs par équipe jeunes

Le classement est établi conformément aux dispositions prévues pour les classements par équipe sur une course individuelle, sans distinction de nationalité.

Le classement de la course est établi dans l'ordre croissant de l'équipe de club (trois équipiers) ayant le plus faible capital de points, qui est classée première, à l'équipe de club ayant le plus fort capital de points, qui est classée dernière.

Les Championnats de France individuels de Triathlon, Duathlon et Aquathlon donnent lieu à la délivrance de titres par équipe de clubs.

Seront attribués les titres de :

- . Champion de France des jeunes par équipe de Triathlon, par catégorie d'âge et par sexe
- . Champion de France des jeunes par équipe de Duathlon, par catégorie d'âge et par sexe
- . Champion de France des jeunes par équipe d'Aquathlon, par catégorie d'âge et par sexe

Championnats de France des clubs de Triathlon / Duathlon Distance L et de Cross Triathlon

Un titre de Champion de France des clubs est attribué sur les Championnats de France Individuel concernés de l'année, si au moins 10 équipes masculines et 5 équipes féminines présentent au départ de l'épreuve le nombre de concurrents nécessaires au classement de ces équipes.

Coupe de France des Jeunes

Les jeunes constituent des équipes dont l'ordre de départ est le suivant : une fille, un garçon, une fille, un garçon.

Le nombre d'équipes d'un même club pouvant accéder au podium n'est pas limité.

Toute équipe normalement inscrite, ne pouvant participer pour cause de motif grave, doit transmettre 8 jours avant l'épreuve, par lettre recommandée avec AR, son annulation de participation pour se voir rembourser partie de ses droits d'inscription. Dans le cas contraire, les droits restent totalement acquis à l'organisateur.

Chaque club présente ses athlètes dans la même tenue de présentation et de compétition aux couleurs et au nom du club.

Le titre attribué est « vainqueur de la coupe de France des Jeunes ».